

Feuille de route



M
E
M
B
R
E

C
S
S
C
T

Mes missions récurrentes généralistes :

- ▶ Je conserve un lien fort avec les salarié.es sur le terrain afin d'être au plus près de leurs revendications
- ▶ **J'exerce mon mandat en lien avec les valeurs de la CGT notamment sur les questions d'égalité du travail et de lutte contre toutes les discriminations**
- ▶ Je veille à utiliser au maximum tous les droits et moyens liés à mon mandat
- ▶ **Je rends compte des actions effectuées dans l'exercice de mon mandat à mon syndicat afin que ce dernier puisse être un appui au quotidien**
- ▶ Je rencontre régulièrement les élus et mandatés CGT de mon périmètre pour coordonner un travail collectif envers les salarié.es.
- ▶ **Je suis en lien avec les autres IRP afin de coordonner les actions sur le terrain.**
- ▶ Je mets régulièrement à jour mes compétences en droit du travail en allant chercher des informations sur internet, sur la presse CGT, en participant à des formations, en faisant appel à des camarades, etc.

Votez, Agissez.
Gagnez avec la CGT!



CE QUE JE FAIS AVANT LES REUNIONS

- ▶ J'échange avec les salarié.es sur les sujets à mettre ou mis à l'ordre du jour.
- ▶ Je participe aux réunions préparatoires des élu.es de la délégation CGT afin de :
 - Lister et hiérarchiser les sujets
 - Elaborer un planning prévisionnel pour anticiper les questions réglementaires obligatoire
 - Répartir la préparation des dossiers
 -
- ▶ Je lis et analyse, selon la date de mise à disposition dans la BDESE entre autres, les documents reçus avec l'ordre du jour afin de préparer au mieux mes interventions
- ▶ Je travaille les sujets en lien avec les repères revendicatifs et le syndicat, en consultant les salarié.es.

CE QUE JE FAIS PENDANT LES REUNIONS

- ▶ J'interviens au nom de la CGT sur les sujets qui me sont présentés
- ▶ J'expose les revendications et propose des solutions revendicatives
- ▶ Je prends des notes

CE QUE JE FAIS APRES LES REUNIONS

- ▶ Je participe à l'élaboration du compte-rendu de la délégation CGT et à sa diffusion auprès des salarié.es
- ▶ Je m'assure avec la délégation CGT de la mise en œuvre des engagements pris par l'employeur et des décisions prises par le CSE sur proposition de la CSSCT

CSE-E

- Hors Outre-mer =
3 membres si inférieur à 600 salariés
- = **4 entre 600 et 1000 salariés**
- = **6 entre 1000 et 2500 salariés**
- = **10 si égal ou supérieur à 2500 salariés**
- **CSSCT Transverse si au moins 2 CSSCT-E /CSE-E = 5 membres désignés parmi élus CSE-E**
- **Article L.4132-2 et L.2315-11 3° du code du travail**
- **+ 14h /mois**
- **+ 3h/mois CSSCT Transverse**

CSE-C

- **5 membres (titulaire ou suppléant) du CSE-C et 3 représentants de la direction par CSSCT-C**
- **Temps réunion = Temps de travail effectif**
- **+ 10,5h/mois**
- **Frais de déplacement à la charge de La Poste**

ÉLU